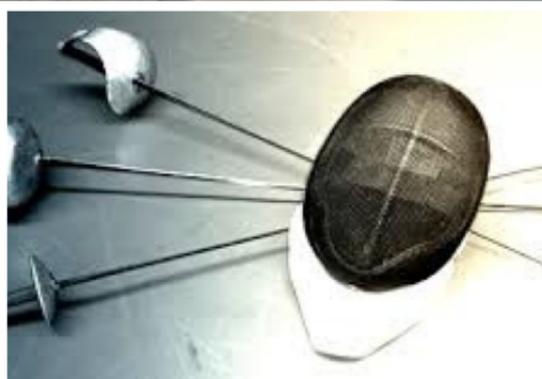




SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

COLLÈGE JEANNE D'ARC

2 RUE DUPANLOUP
45000 ORLEANS



CONDITIONS D'ACCES

- Être du secteur du collège Jeanne D'Arc (dérogation envisageable)
- Aimer le sport
- Dossier de candidature avec lettre de motivation et avis du directeur de l'école de provenance
- Accès ouvert aux débutants et aux escrimeurs confirmés pratiquant l'épée ou le sabre en club

EMPLOI DU TEMPS

Les élèves escrimeurs bénéficient d'aménagements d'emploi du temps pour les entraînements.

Les séances d'escrime se déroulent au collège pour les débutants et à la salle d'armes du club pour les élèves des groupes confirmés. Le transport entre le collège et la salle est assuré par le club.



LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Depuis 2014, le collège Jeanne d'Arc et le Cercle d'Esgrime Orléanais sont associés pour organiser la pratique de l'escrime au sein du collège.

La section sportive scolaire escrime du collège accueille les élèves débutants souhaitant découvrir l'escrime ainsi que les tireurs du club désirant perfectionner leur pratique. Elle fait partie intégrante du projet du collège et est cogérée par le club et l'établissement.

CONDITIONS FINANCIÈRES

La section sportive scolaire escrime du collège Jeanne d'Arc est financée par le Cercle d'Esgrime Orléanais.

Le matériel d'escrime est entièrement prêté par le club pour les élèves débutants.

Pour les élèves confirmés, l'achat d'un gant, d'un fil de corps électrique et d'une paire de chaussette d'escrime est nécessaires (coût 60€ environ).

CONTACTS COLLEGE:



02 38 24 04 70



ce.0450785j@ac-orleans-tours.fr

CONTACTS CLUB:



02 38 88 13 66



escrimeorleans@wanadoo.fr

L'ÉQUIPE DU COLLÈGE

M. Bonsang - Principal
Mme Morgant - Adjointe
M. Quinot - Professeur d'EPS

L'ÉQUIPE DU CLUB

Mme Réguingne - Présidente
Me Desnoues- Maître d'Armes
Me Baptista - Maître d'Armes
Me Rousset - Maître d'Armes